

Programme électoral d'Alternative-plus

2018

Notre commune...

...C'est un espace politique et social dont les membres vivent ensemble, ont des biens et des intérêts communs. La manière dont nous y vivons, la façon dont nous y travaillons et nous y déplaçons, l'école que nos enfants fréquentent, les amis et la famille que nous y côtoyons, tout cela nous appartient, à nous les citoyens. C'est notre vie quotidienne, l'espace de notre bien-être et le seul peut-être sur lequel nous avons prise directement au niveau politique.

Pour faire avancer des projets, réinventer la manière dont notre commune fonctionne et redynamiser les relations entre nous, les citoyens, et les autorités publiques, il faut stimuler les actions collectives, organiser des débats sur les enjeux de notre avenir avec les acteurs et les actrices de terrain, les associations, les membres, les sympathisants, en participant activement aux différentes commissions communales consultatives.

Cela passe par de nouvelles idées pour une meilleure qualité de vie qui profite à l'économie locale, par une commune prospère où le bien commun est valorisé, où le tissu économique local est protégé: la richesse de notre commune se base surtout sur les atouts de ceux qui y travaillent, qui agissent au sein d'associations et sur leur épanouissement dans leur emploi et dans la création de leurs projets.

Gouverner, c'est favoriser la participation, le débat, la confrontation des points de vue de chacun, en opérant des changements dans les institutions communales pour plus d'efficacité et de participation citoyenne. C'est construire une autre façon de vivre ensemble, en y glissant de la convivialité, de la collaboration, de la créativité, en allant voir ce qui se fait ailleurs. Cela passe aussi par le soutien local à l'enseignement, à la culture, par l'épanouissement de nos enfants, par leurs loisirs et par les nôtres, par tout ce qui nous rend heureux et contribue à notre confort de vie.

Cette politique éducative et responsable, nous aimerions la promouvoir car des solutions existent pour nous redonner un avenir, et elles n'ont comme seul coût réel que celui du courage politique, de l'engagement et du sens commun.

La liste Alternative-plus s'engage donc à défendre

...une commune...

1. Attentive à la Sécurité et au Vivre ensemble

La commune est un lieu de rencontre et de convivialité pour toutes et tous, chacun a donc le droit essentiel d'y vivre et de s'y déplacer en toute sécurité. Nous devons rester attentifs à des problèmes quotidiens comme la sécurité routière pour les piétons et les cyclistes, la prévention des vols, la présence bienveillante et efficace des agents de quartier sur le terrain. Nous proposons de :

- Renforcer la présence des agents de quartier et des agents constatateurs pour lutter contre les nuisances, les incivilités, les faits et les comportements insécurisants
- Veiller à l'éclairage plus approprié et modulé de certains espaces
- Donner des moyens à la zone de police pour rendre les espaces publics plus sûrs grâce à des caméras de surveillance modernisées ou une plus grande présence sur le terrain
- Accorder une surveillance particulière au parc de Sept Heures le soir

Mais la sécurité, c'est aussi :

- Garantir le maintien d'une caserne de pompiers à Spa (nécessaire car la ville compte 7 maisons de repos et divers homes pour personnes handicapées, 9 écoles, différents hôtels, l'entreprise Spa Monopole, l'aérodrome de Spa-Malchamps... Les pompiers locaux connaissent parfaitement les bâtiments spadois et leur plan d'évacuation; la zone de secours fonctionne bien, Spa est la 4ème caserne à sortir le plus rapidement et à intervenir).
- Mettre à la disposition des pompiers des infrastructures adaptées à leurs nombreuses missions
- Vérifier la disposition du stationnement sur la commune afin de faciliter le passage des véhicules d'intervention
- Choisir un site plus adapté pour y installer la caserne, mal placée en cas de festivals ou autres manifestations, ce qui permettrait d'agrandir l'hôtel de ville
- Améliorer la surveillance des voiries lors de différentes activités telles que le marché hebdomadaire, le marché aux puces, les Francofolies, et les abords des écoles.

La sécurité passe encore par une meilleure mobilité; pour que chacun circule facilement et sans danger, nous souhaitons:

- Réadapter les trottoirs (PMR); favoriser l'autonomie des enfants grâce à des cheminements piétonniers, à des circuits repensés, des passages pour piétons rénovés, des brevets-vélos et des actions "défi l'école à vélo"...
- Organiser un parking de covoiturage
- Créer une piste cyclable
- Prolonger le Ravel

...une commune...

2. Ouverte à la gouvernance locale et à la démocratie

La commune est le premier point de contact des citoyens avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitants sont les mieux placés pour partir à la reconquête de leur démocratie.

Nos objectifs :

- rendre la commune plus transparente
- être à l'écoute de la population
- favoriser sa participation réelle et effective à la prise de décisions
- mettre en place une série d'outils et d'engagements concrets qui permettent aux gens de décider vraiment des grands projets qui dessineront l'avenir de leur commune

2.1 Budgets participatifs

Les habitants feront des propositions pour affecter une partie du budget annuel de la commune à un projet citoyen, comme l'aménagement d'un quartier.

Les comités de quartier pourront avoir des budgets en matière de sécurité, d'embellissement ou fleurissement du quartier, et de cohésion sociale.

2.2 Consultation sur les grands projets

Dès qu'un projet revêtira une certaine importance, nous consulterons la population.

Par exemple : l'aménagement de la place Royale.

2.3 Bilan à mi-mandat

A mi-mandat, début 2022, nous consulterons largement les Spadois pour avoir leur avis sur la gestion de la commune et établir un bilan intermédiaire.

2.4 Regroupement Administration communale et CPAS

Nous regrouperons l'administration communale et le CPAS sur le site de l'hôtel de ville en tenant compte des évolutions futures du fonctionnement d'une administration communale (télétravail, etc.) et de la relocalisation du service d'incendie sur un autre emplacement dans la commune.

La conservation des emplacements de parking rue Storhaut restera une priorité.

En parallèle, nous réhabiliterons le site actuel du CPAS. L'étude en cours actuellement déterminera la meilleure affectation possible.

2.5 Participation citoyenne au Conseil communal

- Nous informerons davantage les citoyens sur l'existence d'interpellations citoyennes. Les interpellations citoyennes seront suivies d'un débat.
- Nous organiserons, avant les séances du Conseil communal, des réunions où les élus et les citoyens pourront échanger au sujet de l'actualité de leur commune. Nous inviterons les citoyens à poursuivre leur démarche en assistant aux Conseils communaux.
- Nous donnerons la possibilité aux citoyens de dialoguer pendant dix minutes avec les membres du Conseil communal au sujet de l'actualité de leur commune, après le conseil.
- Nous créerons des conseils d'usagers (cyclistes, piétons, parents de petits enfants, de jeunes, aînés...) en vue de trouver des solutions adaptées à chacun.
- Nous retransmettrons les séances du Conseil communal sur un média accessible au plus grand nombre.

2.6 Ethique

Pour l'avenir de la gestion de la commune, l'éthique doit être vraiment mise en évidence (respect des règles de marchés publics, décumul de mandats, nombre de mandats successifs au Collège = maximum deux réels, séparation des pouvoirs pour éviter abus, fraudes...).

2.7 Accès à l'information

- Nous élargirons les horaires d'ouverture de l'administration communale.
- Nous rendrons publiques et faciles d'accès les données publiques des instances communales (ordres du jour, procès-verbaux, budgets et comptes, enquêtes publiques, etc.).

- Nous porterons à connaissance l'ensemble des données publiques qui dépendent des services de la commune comme la localisation des équipements collectifs (crèches, écoles, musées, théâtres, centres sportifs, recyclage, déchetterie...), les noms des rues, le catalogue des bibliothèques, la localisation d'équipements (éclairage public, arbres,..) et ferons en sorte qu'elles soient accessibles à toutes et à tous, notamment en rendant le site communal utilisable par n'importe qui, quelle que soit sa situation, son handicap (visuel, auditif, moteur...) et le matériel utilisé (ordinateur, navigateur Internet, logiciels spécialisés...) pour y accéder.
- Nous rendrons ces informations et documents lisibles et compréhensibles pour le plus grand nombre.
- Nous permettrons à l'ensemble des partis démocratiques représentés au sein du Conseil communal ainsi qu'aux citoyens et associations d'avoir accès au bulletin communal (périodique communal). Les groupes politiques représentés au Conseil communal bénéficieront de deux publications par an. Les associations, elles, bénéficieront d'autant de publications que nécessaire, tandis que les sociétés et indépendants bénéficieront d'une publication gratuite au lancement de leur activité.

2.8 Implication des habitants dans la vie politique

- Début 2019, nous créerons une commission mixte composée d'élus et de citoyens chargée de donner des recommandations sur les priorités politiques de la commune pour la mandature.
- Nous créerons un comité de suivi des activités économiques entraînant des nuisances (riverains/exploitant/administration).
- Nous impliquerons la population dans le débat sur le budget communal en organisant des débats entre élus et citoyens sur l'utilisation du budget, en proposant plusieurs scénarios avant le vote par le Conseil communal, en proposant aux élus et aux citoyens des formations sur les finances communales, etc.

2.9 Créer un droit d'initiative citoyenne

Nous créerons un droit politique nouveau : l'Initiative Citoyenne Communale. Elle permet d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens.

Le processus est le suivant :

- Le texte de l'Initiative doit réunir 10 % des électeurs. La loi sur la consultation populaire communale définit les matières dans lesquelles le droit d'Initiative peut s'exercer et les procédures d'examen de validité.
- Le conseil communal a un an au plus pour voter sur l'Initiative. S'il l'accepte, il la concrétise par une délibération.
- S'il la refuse, le texte de l'Initiative est soumis à consultation populaire communale, en même temps, éventuellement, qu'un contre-projet du conseil communal.
- Néanmoins, l'Initiative peut aussi être retirée par ses porteurs, en échange d'un vote par le Conseil communal de sa propre contre-proposition.

...une commune...

3. Sensible à l'Environnement et à la Mobilité

Pour une commune...

...verte et propre

Elle doit permettre à tous les citoyens qui le souhaitent d'améliorer eux-mêmes leur cadre de vie, leur rue, leur quartier, de se réapproprier l'espace public. Pour cela, il faut:

- Favoriser un tourisme accueillant et respectueux, favorable aux commerces locaux
- Réaménager des espaces verts en espaces plus conviviaux (bancs, jeux...)
- Imaginer des plaines de jeux créatives : buttes engazonnées, éléments design sans fonction a priori, fontaines d'eau, murs où dessiner à la craie, "coin des secrets", modules en matériaux recyclés, coffre à jouets...
- Limiter la transformation de zones de prairies, bois... en nouvelles zones à bâtir en privilégiant la réaffectation de bâtiments du centre de Spa
- Créer des potagers collectifs
- Entretenir les promenades
- Réaménager le parcours Vita
- Sensibiliser les citoyens au tri des déchets
- Créer un point-compostage.
- Mener des actions de prévention des déchets et de sensibilisation à l'éco-consommation dans les écoles, les magasins et les lieux publics communaux.
- Distribuer des sachets "déchets" à l'Office du Tourisme.
- Prévoir des poubelles publiques sélectives lors des grands rassemblements de personnes et y privilégier des matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables.
- Lutter contre les dépôts clandestins.
- Etre à l'écoute des recommandations des organisations environnementales: Natagora, les Amis de la Terre, le Contrat Rivière Vesdre, pour ce qui concerne la protection des oiseaux, des insectes et des amphibiens.
- Mettre en place des panneaux éducatifs à l'environnement dans les promenades.
- Etre attentif à l'équilibre entre tous les usagers de la forêt et ses habitants naturels, et favoriser les bons comportements des promeneurs: propreté, quads, marquage des parcours...

- Créer des zones de non pollution lumineuse afin de respecter les cycles naturels des espèces animales et végétales, de permettre à chacun de se ressourcer, de faire des économies d'énergie et de favoriser l'observation des étoiles

... sécurisante et facile d'accès...

Pour que chacun circule facilement et sans danger, nous souhaitons :

- Refuser la « collectrice sud »
- Revoir la circulation place du Monument
- Signaler et indiquer les zones de parking
- Mieux gérer les zones bleues
- Garder le parking gratuit

...Une commune...

4. Qui mise sur son Patrimoine

Mise en valeur des bâtiments importants

- Nous réhabiliterons les anciens Bains ; les rénoverons et veillerons à ce que leur réaffectation suive son cours.
- Nous équiperons les bâtiments de QR Codes pour permettre de connaître leur histoire.
- Nous mettrons en place des panneaux interactifs.
- Nous mettrons en valeur le parcours "Patrimoine" de Spa.
- Nous remettrons en état tous les bâtiments historiques de la Ville, les réhabiliterons.
- Nous établirons un règlement communal sur la protection du patrimoine.

UNESCO

- Nous continuerons les formalités pour la reconnaissance.

...une commune...

5. Attentive à l'Enseignement, à la Jeunesse et à l'Enfance

5.1. Les tout-petits :

- Nous comptons offrir un arbre à planter pour chaque nouveau-né ; la commune mettra à disposition des familles un espace qui deviendra l'espace des "nouveau-nés".
- Nous étendrons les heures de garderie et de crèche.
- Nous ouvrirons des garderies "d'urgence".

5.2 L'enseignement

- L'accueil extra-scolaire : ses activités doivent être suffisamment diversifiées (culturelles, sportives, créatives, mise en contact avec la nature...) pour qu'elles puissent intéresser les enfants et les jeunes après l'école, pendant le week-end et les vacances, à différents endroits de la commune. Les jeunes doivent y être réellement pris en compte.
- Nous mettrons en valeur l'enseignement communal en faisant régulièrement l'évaluation et l'actualisation des Projets d'établissement des différentes écoles communales.
- Nous mettrons en œuvre un tutorat qui valorisera l'expérience des enseignants auprès de leurs jeunes collègues en début de carrière.

5.3 La culture

Nous désirons permettre un accès à la culture moins cher pour les Spadois. Pour cela, nous accentuerons un partenariat actif avec le Centre culturel de Spa.

Nous réduirons le coût des activités du Centre culturel pour les enfants.

Nous recruterons de jeunes éducateurs/ instituteurs pour des stages.

- **Francofolies et Tributes**

Les Francofolies doivent retrouver un caractère plus familial et revenir à un festival à taille humaine. Les nuisances doivent être traitées en fonction du respect des citoyens (nuisances sonores, incivilités...)

Les Tributes doivent rester gratuits pour les Spadois.

- **Cinéma**

Développer un cinéma plus tendance «cinéma d'auteur», par exemple au Centre culturel, en élargissant le ciné-club.

- **Festival de théâtre**

Continuer son rajeunissement et son ouverture.

Choisir des spectacles pour tous les âges.

- **Musées**

Développer le nouveau projet muséal sur l'ensemble du site de la Villa royale et soutenir le musée de la Lessive.

- **Accès à la culture pour tous**

Maintenir les aides aux personnes précarisées pour accéder à la culture (article 21...).

- **Académie René Defossez**

Continuer à promouvoir l'Académie René Defossez. Développer la communication.

5.4 Le Centre Jeunes

Le Centre Jeunes doit continuer à exister, en étant plus valorisé et en diversifiant plus les activités proposées. Nous allons :

- Envoyer des invitations personnelles chaque année aux jeunes entrant dans la tranche d'âge 12 → 26ans
- Faire la publicité du Centre Jeunes dans les écoles de la ville
- Présenter le CJ dans les écoles de la ville (par un éducateur, 1x par an)
- Proposer différents stages durant les vacances scolaires

5.5 Les balades-nature

- Nous proposerons aux écoles communales d'adhérer au projet " Chemins au Naturel" afin de que les enfants s'investissent en faveur de la nature qui les entoure (petits aménagements, plantations, semis ...).
- Nous mettrons en valeur le domaine de Bérinzenne et le C.R.I.E. et les activités qu'ils proposent.
- Nous mettrons en place des panneaux didactiques le long des balades spadoises.

5.6 Les étudiants

- Nous favoriserons les jobs d'étudiants → le Salon des étudiants.
- Nous prêterons une attention particulière au soutien scolaire (échec à l'échec, école des devoirs ...).

5.7 Les jeunes et la fête

- Nous mènerons une politique de prévention par rapport à la consommation excessive d'alcool et d'autres substances lors d'évènements se déroulant sur la commune.
- Nous soutiendrons les initiatives des jeunes ; ex: le bracelet-âge...
- Nous soutiendrons l'installation de dispositifs de distribution d'eau gratuite dans les salles de la commune.

...une commune...

6. Econome sur le plan de l'Énergie

Les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables sont un enjeu prioritaire. Il faut amplifier le rôle du conseiller en énergie de la ville de Spa.

6.1 Eclairages

- Il faut utiliser dorénavant des éclairages basse consommation. Il est indispensable de remplacer l'éclairage urbain par des ampoules économiques → penser à l'éclairage modulé des espaces et de la voirie.

6.2 Véhicules électriques

- Nous devons installer des bornes de recharge.
- Nous veillerons à remplacer progressivement les véhicules de la commune par des véhicules électriques ou hybrides.

6.3 Panneaux solaires

Nous proposons :

- D'installer des panneaux/cellules photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux.
- De développer des jumelages énergétiques entre communes pour le développement des sources d'énergies renouvelables.
- D'organiser au niveau communal un groupe d'achat commun pour les panneaux solaires.

6.4 Energie communale

Il faut :

- Mettre en place un agenda local pour respecter notre adhésion à la " Convention des Maires".
- Créer des sociétés énergétiques locales →ex: "Coopérative de la transition".
- Équiper les bâtiments de chauffe-eau solaires et de citernes d'eau de pluie pour les toilettes.

...une commune...

7. Qui œuvre pour l'Economie, l'Emploi et la Formation

Alternative-plus a fait un relevé des commerces et l'a comparé avec 2008.

- Commerces actifs : 2008 : 249 – 2018 : 218
- Commerces vides : 2008 : 60 – 2018 : 52 (dont 39 transformés en logements)

Nous comptons 17,5% de chômage contre 10,5% dans les communes limitrophes.

Au niveau du taux de chômage, Spa est classée 3ème dans l'arrondissement de Verviers.

Le sondage d'Alternative-plus a révélé que le commerce local et l'emploi sont la troisième préoccupation des Spadois

L'aménagement de Spa et des alentours n'est pas favorable au développement du commerce : le nombre de parkings diminue, la police ne les contrôle pas assez, les loyers sont trop élevés car les étages au-dessus des rez-de-chaussée commerciaux ne sont pas occupés, les commerçants reçoivent peu d'informations communales sur les manifestations organisées ...

7.1 Lutte contre les bâtiments à l'abandon & contre les marchands de sommeil

Nous devons:

- Faire respecter la taxe sur les immeubles inoccupés en y accordant une attention particulière
A tous les propriétaires qui se verraient infliger la taxe, nous proposerons de mettre le bien en location sous AIS (en cas d'impossibilité pour le propriétaire d'effectuer les travaux pour raison financière).
- Avec l'aide de la RW, infliger des amendes aux propriétaires qui mettent en location des biens insalubres

7.2 Taxe sur les égouts

- Nous supprimerons la taxe sur les égouts.
- Nous allouerons une prime pour l'installation d'une citerne de récupération d'eau de pluie.
- Nous sensibiliserons la population aux économies d'eau.

7.3 Financement de la commune

Nous améliorerons les finances communales notamment par :

- Une renégociation de la dotation de la zone de police trop défavorable à Spa

- Avec les communes voisines et la région Wallonne, la négociation du financement des équipements collectifs tels que la piscine, le Centre culturel... qui bénéficient aux non Spadois
- Une meilleure gestion des marchés publics afin de réduire les coûts
- Une meilleure recherche de subsides pour les projets à la Région Wallonne et à l'Europe sur base d'un projet cohérent et global pour la Ville
- Une recherche active d'investisseurs et de mécènes pour les dossiers coûteux
- Une réduction des frais de fonctionnement par le regroupement des services communaux et en application de l'audit organisation, sans perte emploi mais par départ naturel. Nous précisons dans ce point que nous comptons maintenir l'emploi mais nous voulons augmenter son efficacité notamment grâce à la qualité de l'outil informatique qui est à améliorer.
- Une réduction des consommations (chauffage, climatisation, ventilation, production d'eau chaude sanitaire, éclairage...)
- Engagement d'une personne à temps partiel dont le seul but est la recherche de subsides jusqu'à la concrétisation

7.4 Coup de fouet au commerce spadois

Nous voulons :

- ✓ Soutenir les commerces du centre-ville de Spa et améliorer la qualité de notre accueil vis-à-vis des touristes. Notre ville a, en effet, perdu de son attractivité et le centre se paupérise de façon inquiétante par rapport aux alentours.
- ✓ Créer un marché couvert de produits locaux pour favoriser le développement des circuits courts (lieu de vente)
- ✓ Promouvoir les exploitants et artisans de la commune (en créant par exemple une journée de l'artisanat local ou autre appellation...)
- ✓ Rencontrer régulièrement les commerçants & artisans afin de comprendre leurs conditions de travail, leur inconfort, les problèmes auxquels ils sont confrontés et dans la mesure de nos possibilités, les aider
- ✓ Sensibiliser les jeunes entrepreneurs aux plans d'aide à la création de leur propre emploi : Tremplin, Smart ...
- ✓ Installer une cellule d'aide aux jeunes entrepreneurs dans l'ancienne gare. Ce pôle aura pour objectif de donner des informations aux futurs entrepreneurs spadois en expliquant et en orientant les aides (couveuse d'entreprises, tremplin indépendant, plan airbag...). Ces aides sont souvent méconnues et sous-utilisées (y compris par les organismes tels le Forem ou même par des comptables).
 - Nous allons attirer une couveuse d'entreprises (Job In, Step by Step) afin de dynamiser la création d'entreprises ainsi que lancer un partenariat avec une CAS/guichet d'entreprises pour qu'il y ait une permanence.

- Le bâtiment sera aussi utilisé comme open space où les jeunes indépendants pourront trouver une structure équipée et dynamique.
- Nous organiserons aussi des rencontres entre jeunes entrepreneurs.
- Nous soutiendrons les commerçants dans le développement de l'e-commerce.
- Nous adhérerons à la démarche « Créashop » (<http://www.walloniecommerce.be/creashop-action-8.html>).
- Nous promouvoir les baux commerciaux de courte durée pour les commerçants désireux de tester un nouveau produit ou de dévoiler une nouveauté par une action marketing temporaire, pour des entrepreneurs qui tentent de lancer un nouveau concept, des détaillants qui doivent liquider un stock de marchandise ou profiter d'une aubaine provisoire bien localisée.

7.5 Monnaie citoyenne & économie circulaire

Nous comptons :

- ✓ Adhérer à une monnaie citoyenne déjà existante dans un bassin de vie suffisamment important pour disposer d'assez de commerces et de choix
Cette démarche vise à permettre de soutenir les entrepreneurs et artisans locaux, retenir et faire circuler la richesse créée dans la région et favoriser une économie sociale et solidaire. Cette monnaie existe et fonctionne déjà, il s'agit du Val'heureux, mais elle est relativement nouvelle à Spa.
- ✓ Etudier la possibilité de payer les taxes en Val'heureux et de payer des primes ou autres dans cette monnaie
- ✓ Sensibiliser et favoriser l'économie circulaire & locale

7.6 Marché hebdomadaire

- ✓ Consulter les Spadois sur la pertinence du déplacement du marché et, conséquemment, décider de le maintenir à sa nouvelle place ou de le déplacer ailleurs
- ✓ Si le marché se tient avenue Reine Astrid, aménager la place Foch

7.7 Aéroport

- ✓ Maintenir l'aéroport et lui permettre de se développer tout en assurant la protection des captages

7. 812ème et 13ème de Ligne

- ✓ Maintenir la présence du 12^{ème} et 13^{ème} de Ligne à Spa

7.9 Spa Monopole

- ✓ Spa Monopole est le premier employeur de la commune. Il y a lieu de le soutenir pour garantir le maintien de l'outil, de l'emploi et la protection des captages.

7.10 Promotion de l'image de Spa

Nous promouvons l'image de Spa au niveau national et international par la participation à des événements internationaux (revoir le site web) --> Tourisme

7.11 Congrès internationaux => Tourisme

Nous aménagerons la salle des fêtes du Casino avec des dispositifs mobiles pour pouvoir accueillir de grands congrès internationaux.

... une commune...

8. Touristique

8.1 Hébergement

Notre commune présente un attrait touristique important. Nous défendrons l'aménagement de maisons d'hôtes, de gîtes et d'une hôtellerie familiale contre le tourisme de masse, en privilégiant l'alimentation locale de qualité, le lien avec la nature et le patrimoine culturel.

8.2. Accueil des sportifs de passage

Nous souhaitons installer, aux abords des parkings de co-voiturage ainsi que près de l'Office du Tourisme, des toilettes publiques ainsi que des vestiaires pour les sportifs de passage (cyclistes, randonneurs...).

8.3 Mobil Home

Nous créerons une aire de Mobil Home sur le territoire de la commune, par exemple, sur le parking de la piscine ou sur le parking du cimetière, à proximité des Thermes.

8.4 Petit train

Nous mettrons à la disposition des touristes un petit train de qualité (respectueux de l'environnement, commentaires en quatre langues avec casques, mise en évidence de l'histoire de Spa, arrêts possibles ...)

Ce petit train « nouveau concept 2019 » serait valorisé auprès des hôtels, maisons de vacances, chambres d'hôtes et autres telle l'ADEPS... afin d'être utile aux touristes mais aussi aux citoyens en service navette, dont le circuit couvrirait : Lac, ADEPS, Piscine, Anglais, OTTF, Villa Royale, Musée, Police, Hubo en « stop & go » toutes les heures. Et pour les touristes 1 circuit le matin (Dpt 10h00 /Arv 11h00), 1 circuit l'après-midi (Dpt 15h00 /Arv 16h00).

8.5 Site internet de l'Office du Tourisme

Nous compléterons tous les éléments informatifs du site Internet dans les langues suivantes : français, anglais, néerlandais, allemand.

Nous créerons des « packs cure + logement » comme à Vittel où on peut en réserver en ligne (voir <https://reservation.vitteltourisme.com/liste-packages.html>)

Nous ferons plus de promotion pour la remise en forme, nous mettrons en place des synergies avec le Centre thermal et promouvrons les séminaires et le tourisme d'affaire.

Nous coordonnerons l'agenda de toutes les activités touristiques et le présenterons sur le site.

Nous créerons des newsletters par thème pour les habitants, les touristes, ...

Exemples: Spa-patrimoine, Spa-vélo, Spa-détente, Spa-Nature, Spa-santé, Spa insolite...

8.6 Accueil des touristes en hiver

Nous permettrons la mise en place de terrasses semi couvertes, chauffées en hiver et musicalement animées, à l'image de Valkenburg.

8.7 Souvenirs de Spa

Nous soutiendrons la création de souvenirs en rapport avec Spa à l'attention des touristes : bois de Spa

8.8 Marché de Noël

Nous améliorerons fortement le marché de Noël et les festivités pendant cette période.

Le concept doit être revu : dates et heures, partenariats; les artisans-commerçants devraient obligatoirement apporter de l'originalité et du dynamisme.

Un coordinateur supervisera l'évènement.

8.9 Rénovation des façades des commerces :

Nous aiderons les commerçants à présenter de belles façades et vitrines. Il faut en profiter pour réhabiliter les accès aux logements des étages (nouveaux logements possibles).

Pour ce faire, nous créerons une prime communale ou ferons des avances financières récupérables par la Commune.

8.10 Végétalisation et fleurissement des commerces

Nous réaliserons un guide pratique sur le fleurissement communal et le fleurissement des devantures de magasins et HORECA.

8.11 Panneaux avec plans de ville

Nous installerons des panneaux avec plan de ville place Royale (Petit Jeux) et au Pouhon Pierre le Grand.

Ils présenteront le plan de la ville, les zones commerçantes, les monuments patrimoniaux principaux, les toilettes publiques, et un lien vers une application « Spa Smartphone » (en 4 langues.).

8.12 Panneaux de gestion dynamique des flux et des places de parking disponibles

Avec des boucles de détection, nous signalerons les places disponibles dans les parkings gratuits extérieurs à la ville : pl. de la Gare, av. Reine Astrid, bld. des Anglais.

8.13 Aménagement de la place Royale

Nous aménagerons la place Royale pour y développer des activités touristiques, une fontaine, un kiosque à musique; bref, nous en ferons un lieu de vie dynamique de Spa.

Nous installerons davantage de fontaines représentatives de notre ville d'eaux.

8.14 Aménagement du Parc de Sept-Heures

Nous aménagerons un amphithéâtre en plein air et des zones pour faire de la remise en forme dans le parc de Sept-Heures, et nous ferons revivre le parc en créant des activités : un kiosque vendeur de boissons, glaces, snacks, avec location de petits bateaux à voile. Nous installerons des tables et chaises confortables, comme dans les jardins du Luxembourg à Paris. Nous conserverons la plaine de jeux actuelle.

Nous ferons du Pavillon Marie-Henriette un café culturel avec exposition d'œuvres d'art.

8.15 Lien entre les grands évènements et l'ensemble des acteurs de la ville

Nous créons une synergie entre les grands évènements et les acteurs locaux : les restaurateurs pourront proposer des plats spéciaux, les commerçants décorer les vitrines en fonction du thème (musique, voiture...)

8.16 Amélioration des promenades

Les citoyens, associations et mouvements de jeunesse pourraient s'investir pour flécher, garder en état les différents axes de balades forestières.

8.17 Sport automobile

Spa a une longue tradition du sport automobile, notamment grâce au circuit de Spa-Francorchamps et au rallye.

Les relations avec le circuit de Spa-Francorchamps, notamment pour proposer des évènements couplés à des nuitées, doivent être améliorées.

La collaboration avec l'organisateur des Boucles de Spa doit être rétablie pour ramener ce rallye à Spa.

Il faut promouvoir les véhicules électriques et hybrides et rendre à Spa ses lettres de noblesse : elle a été novatrice dans le domaine de l'automobile. La tradition continuerait donc, mais sous forme de voiture propre.

A repenser : l'accessibilité vers Spa-Francorchamps (très difficile sans voiture).

8.18 Les anciennes manifestations

Le passé historique de Spa a créé des manifestations typiques et originales. Elles pourraient être remises sur pied avec le soutien de la Ville et créer ainsi des évènements originaux en pleine saison touristique.

8.19 Piscine

Il faut revoir les espaces intérieurs et extérieurs de la piscine.

Elle doit devenir un produit exceptionnel et retrouver une dynamique d'exploitation via un concept attractif, pour les Spadois, les régionaux et les touristes (piscine sans chlore, piscine lagunage, récupération de l'eau à la fin de la saison; en faire un exemple dans la région).

Y prévoir tout ce que l'on ne trouve pas aux Thermes... Par exemple : une cabine de sel, une salle cardio, une salle de massage en fauteuil, un banc solaire, une cabine de cryothérapie etc., sans oublier la révision totale des attractions et des horaires du bassin « olympique » qui seraient repensés pour les Spadois.

Chercher des partenariats avec les autres communes voisines des installations et la Communauté Française (centre ADEPS, Fraineuse). Les utilisateurs de la piscine sont majoritairement des Spadois, Theutois et Jalhaytois : il faut créer une structure supracommunale pour financer le déficit de la piscine avec une réduction pour les utilisateurs des trois communes.

8.20 Fontaines, jets et jeux d'eau

Nous aménagerons divers points d'eau pour rappeler la fonction première de notre belle ville : une ville thermale reconnue depuis des siècles. Ces édifices pourront se présenter sous différentes formes : bassins, jets, jeux d'eau, fontaines...

...Une commune...

9. Sociale, ouverte au sport, à la santé et à la famille

9.1 Ambulance

Nous garantirons le maintien d'une ambulance à Spa.

9.2 La santé

Nous veillerons à mieux informer les Spadois(es) sur les multiples possibilités de soins à Spa. Au travers du projet d'établissement des écoles, nous mettrons l'accent sur l'importance de la prévention en matière de santé.

Nous soutiendrons le projet de l'Association des Généralistes de l'Est Francophone dans l'installation d'un centre médical à Spa.

9.3 Alimentation saine pour les touristes

Nous développerons, en collaboration avec les restaurateurs, des menus végétariens et des menus adaptés aux personnes ayant subi une intervention chirurgicale en vue d'un amaigrissement (Sleeve, by-pass...)

9.4 Sport dans les espaces publics

Nous disposerons des engins sportifs et ludiques dans l'espace public comme à la Boverie (Liège).

Nous rénovons le skate-park, le terrain de basket et réaménagerons les plaines de jeux.

9.5 Parcours VITA

Nous entretiendrons et signalerons correctement le parcours VITA.

9.6 Mini-golf

Nous maintiendrons et entretiendrons le mini-golf.

9.7 Plaine de jeux du parc

Nous garderons une structure adaptée à la sécurité des enfants pour la future plaine de jeux du parc de Sept Heures. Nous en ferons profiter toutes les écoles en leur fournissant les clés de cette plaine.

Nous informerons les parents qu'il existe une carte pour y accéder.

9.8 Promotion et soutien des jeunes

Nous soutiendrons et promouvrons les jeunes sportifs, acteurs ou chanteurs (...) de notre ville en publiant des informations à leur sujet.

9.9 Coopération avec les personnes handicapées

Plus de coopération avec les acteurs de terrain, par exemple ALTEO, mouvement pour les personnes handicapées et moins valides, qui peut aider à améliorer la mobilité et prise en charge de ce public ainsi qu'une meilleure coopération avec le Domaine de Nivezé. Facilité d'accessions au village et ses abords par des chemins sécurisés.

Une commune

10. Active sur le plan du Logement et de l'Aménagement du territoire

10.1 Rénovation des bâtiments vides du centre-ville

Nous favoriserons la rénovation des bâtiments vides du centre-ville. (Commerces et bâtiments insalubres).

10.2 Restauration des bâtiments patrimoniaux délaissés

Nous réaffecterons et rénoverons les anciens Bains ainsi que la Villa Royale et autres.

10.3 Mise en conformité de logements loués

Nous exigerons la mise en conformité des logements d'un niveau de confort très bas, parfois loués à des personnes défavorisées ou en situation d'urgence.

10.4 Guide communal d'urbanisme

Nous rédigerons et ferons approuver par le Conseil communal un guide communal d'urbanisme afin de préciser aux propriétaires et investisseurs les orientations en matière d'urbanisme à l'échelle communale.

10.5 Lutte contre les marchands de sommeil

Nous intensifierons la lutte contre les marchands de sommeil.

...une commune...

11. Proche des Aînés

Spa doit être attentive tout particulièrement aux besoins et aux désirs des citoyens plus âgés.

Avec l'âge, le cadre de vie affective (la vie familiale, la vie de proximité, le quartier et la convivialité) prend plus d'importance. La mobilité devient souvent plus difficile. Il existe une diversité d'aînés qui ne constituent pas un bloc homogène, ni en termes d'âge, de capacités ou encore d'expériences de vie.

Nous veillerons à développer des politiques différenciées, notamment entre les aînés actifs, ceux ou celles en perte d'autonomie, et ceux ou celles qui sont totalement dépendants.

Nous relaierons leurs propositions via le Bulletin communal vers les personnes âgées de toute la commune.

Toutes ont besoin d'engagement de proximité, de solidarités courtes, etc.

11.1 Maltraitance

Développer une cellule spécialisée de protection contre la maltraitance des personnes âgées.

11.2 Guide des aînés

Réaliser un guide à l'attention des aînés où se retrouvent toutes les informations utiles à ceux-ci.

11.3 Personne de référence « aînés actifs »

Mettre en place au sein de la commune une personne de référence « aînés actifs », avec pour mission d'orienter et d'informer les aînés sur l'ensemble des activités et des services à leur destination, ainsi que de servir de médiateur. Cette personne de référence agira en concertation avec le conseil consultatif ou la plate-forme communale des aînés.

11.4 Repas chauds

Renforcer le rôle du CPAS dans la distribution de repas chauds tous les jours aux personnes bénéficiaires, le personnel social jouant un indispensable rôle de lien et étant souvent le premier témoin de problèmes liés à l'isolement et à la santé. Maintenir la distribution des plats chauds à domicile tous les jours de la semaine.

11.5 Transports en commun

Développer une politique de transports en commun tenant compte des besoins spécifiques des aînés (fréquence des dessertes, points d'arrêt, parcours, accessibilité des transports, arrêts à la demande, abris de bus...).

11.6 Espace public convivial

Continuer à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial, par exemple en éclairant les passages pour piétons et en s'assurant qu'ils soient présents en suffisance, en réglant le temps des feux pour permettre aux piétons les plus lents de traverser en toute sécurité, en aménageant les espaces verts avec des aires de repos (bancs publics) et en organisant des marches exploratoires afin d'identifier avec les aînés les espaces publics à mieux sécuriser.

11.7 Logements mixtes

Encourager une politique de mixité du logement qui favorise la cohabitation entre les générations, notamment dans le logement public.

11.8 Aide à domicile

Développer encore davantage les services publics d'aide à domicile et les centres de coordination des soins et de l'aide à domicile (repas à domicile, petites réparations à domicile, conseils d'aménagements dans les habitations...) et en garantir la qualité afin de rencontrer la demande de la grande majorité des aînés de vivre chez eux le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possible.

11.9 Aides -ménagères et petits travaux

Promouvoir l'accès aux aides-ménagères et aux petits travaux de jardinage afin de favoriser le maintien des aînés à leur domicile.

11.10 « Soleil de votre retraite »

Soutenir le projet « Soleil de votre retraite ».

...une commune...

12. En transition

Une Ville telle que Spa se doit d'être à la hauteur de l'environnement que la nature nous a légué. Il est donc important de l'envisager dans tous ses contextes (mobilité, énergie, citoyenneté, espaces verts...) et de sensibiliser la population – notamment les plus jeunes – sur ce sujet.

Nous souhaiterions pérenniser/prendre/voire adopter lors de la prochaine législature les projets suivants :

- Sensibiliser les plus jeunes à la gestion des déchets, à l'agriculture, à la santé... notamment grâce au projet d'établissement de nos écoles communales. Les écoles seront donc invitées à organiser des visites à visées pédagogiques et à les pérenniser sur les six années scolaires
- Sensibiliser les différents acteurs de la commune (écoles, clubs de sports, quartiers) aux réalités environnementales et offrir des avantages à celles et ceux qui collaboreraient dans ce sens. Tout cela sera donc inscrit dans un cadre administratif et juridique, ce qui sensibilisera davantage aux nouvelles pratiques d'éducation à l'environnement
- Activer des leviers citoyens (potager intergénérationnel, compost commun, action de nettoyage et d'embellissement) et appuyer sur des démarches concrètes qui relieront les différents acteurs de la Ville par un règlement communal clair et précis en matière environnementale
- Revoir les règlements communaux, les adapter à la réalité actuelle (changements climatiques...) et faire appel à une diversité de démarches complémentaires via la découverte, la compréhension, l'expérimentation
- Informer clairement les citoyens sur les démarches sur le tri des déchets
- Contribuer à la cohésion sociale et former le personnel communal à la compréhension des enjeux du territoire
- Solliciter des associations pour outiller la Ville et la guider dans les différentes actions envisagées par la commune
- Donner un réel pouvoir au Conseil communal des enfants de participer à tous les projets précités et d'être ainsi une dynamique supplémentaire vers l'école.